

COMMUNE DE SAINT-XANDRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Nb de conseillers en exercice :	29
Présents :	25
Pouvoirs :	4
Votants :	29

Le Conseil municipal de Saint-Xandre s'est réuni, en session ordinaire, le 5 juin 2026 à 17 heures 50, exceptionnellement à la salle des Fêtes en raison de l'indisponibilité de la salle l'Agora, sous la présidence d'Evelyne FERRAND, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 29 mai 2026

Présents : Evelyne FERRAND – Isabelle VISSAULT - Valérie BRANGER - Christian JOBIC - Charlotte SIMONNET - Pierre LHOTE - Céline CRASSO - Daniel GIRARDEAU - Danièle BONNEAU-MIERMONT - Jean-Pierre ALLEGANT - Patricia SICHERE - Thierry CHARRIER - Christiane PARIS - Paul CHAVANON - Christelle QUEAU - Magali OPPORTUNE - Fabrice MICOU - Michaël BAREAU - Cédric BRILLOUET - Virginie DANNA - Alexandre VILLEGAS - Marie-Christine VINCENDEAU - Marjorie RASE - Benjamin PAYEN - Alexandre OLLIVE

Absents : Dominique SUSINI-SINONCELLI - Murielle RABAR - Bénédicte MULLIER – Arnaud SAUNIER

Pouvoirs :

Dominique SUSINI-SINONCELLI donne son pouvoir à Pierre LHOTE

Murielle RABAR donne son pouvoir à Daniel GIRARDEAU

Bénédicte MULLIER donne son pouvoir à Alexandre OLLIVE

Arnaud SAUNIER donne son pouvoir à Benjamin PAYEN

Secrétaire de séance : Valérie BRANGER

Secrétaire auxiliaire : Anthony PACREAU, Directeur Général des Services

Après l'appel, le quorum est atteint.

Madame la Maire, Evelyne FERRAND, déclare que la séance est ouverte et propose à Madame Valérie BRANGER d'être le secrétaire de séance.

Madame Valérie BRANGER l'accepte et le Conseil municipal ne s'y oppose pas.

Monsieur Anthony PACREAU, Directeur Général des Services est désigné Secrétaire auxiliaire.

Ordre du jour :

Rapport unique : Désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal et établissement du tableau des électeurs en vue de l'élection des sénateurs de La Charente-Maritime

**DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL ET ETABLISSEMENT DU
TABLEAU DES ELECTEURS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DE LA CHARENTE-MARITIME**

Rapporteur : Evelyne FERRAND
(Délibération n° CM 2026-56)

Vu le Code électoral, partie législative, livre II, titre III, notamment les articles L 284, L286, L289,

Vu le Décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'Arrêté préfectoral n° DCC-BRGE du 18 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des Sénateurs de la Charente-Maritime,

Madame la Maire Evelyne FERRAND indique que le Conseil municipal doit élire, parmi ses membres, les délégués et leurs suppléants qui voteront lors des élections sénatoriales prévues le dimanche 27 septembre 2026.

Le vote est obligatoire pour les délégués, communément appelés « grands électeurs » (article L. 318 du code électoral). S'ils ne peuvent voter pour un motif légitime, ils sont remplacés par un autre grand électeur. Si la non participation au scrutin n'est pas justifiée, le grand électeur encourt une amende de 100 euros.

Le nombre d'électeurs au sein des communes dépend du nombre de d'habitants.

Pour les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués (électeurs) est de 15 délégués pour les conseils municipaux de 27 et 29 membres

Le Conseil municipal doit ainsi désigner 15 délégués et 5 suppléants par élection au scrutin secret simultanément, sur une même liste paritaire suivant le système de représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants sont établies au sein du Conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'élection se fait sans débat et à bulletin secret.

Après présentation du rapport, Madame la Maire procède aux opérations pour la désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal pour les élections sénatoriales.

Le Bureau électoral est composé de :

- **La Maire, Evelyne Ferrand, président du bureau électoral**
- La secrétaire de séance, Valérie Branger
- Les 2 conseillers les plus âgés : Danièle Miermont et Jean-Pierre Allégant
- Les 2 conseillers les plus jeunes : Alexandre Villegas et Alexandre Ollive

Les listes de candidature sont les suivantes :

Liste conduite par Evelyne FERRAND :

1. Evelyne Ferrand, F, habitant 3 impasse des Fusains à Saint-Xandre, née le 16/08/1959 à Périgny (41)
2. Dominique Susini-Sinoncelli, M, habitant Ferme de l'espérance, La Gremenaudière à Saint-Soulle, né le 15/04/1960 à Montreuil (75)
3. Isabelle Vissault, F, habitant 8 rue du Chèvrefeuille à Saint-Xandre, née le 13/05/1960 à Paris (15^e arrondissement)
4. Christian Jobic, M, habitant 17 rue Salvador Dali à Saint-Xandre, né le 03/02/1959 à Plounévez-Moëdec (22)
5. Valérie Branger, F, habitant 2 impasse Marc Themier à Saint-Xandre, née le 11/03/1965 à Paris (15^e arrondissement)
6. Pierre Lhote, M, habitant 15 rue de Dompierre, Maison 22, à Saint-Xandre, né le 30/12/1959 à La Rochelle (17)
7. Charlotte Simonnet, F, habitant 53A rue de la République à Saint-Xandre, née le 03/01/1981 à La Rochelle (17)
8. Daniel Girardeau, M, habitant 3 impasse des Thuyas à Saint-Xandre, né le 25/01/1969 à La Rochelle (17)
9. Céline Crasso, F, habitant 5 passage Louise Vilmorin à Saint-Xandre, née le 20/10/1977 à Charleville-Mézières (08)
10. Cédric Brillouet, M, habitant 5 rue Ampère à Saint-Xandre, né le 20/04/1985 à La Rochelle (17)
11. Virginie Danna, F, habitant 4 rue Julien Foucaud à Saint-Xandre, née le 05/09/1985 à Vélizy-Villacoublay (78)
12. Alexandre Villegas, M, habitant 9B rue de la fontaine au blanc à Saint-Xandre, né le 18/01/1991 à La Rochelle (17)
13. Magali Potevin, F, habitant 6A rue du Marché à Saint-Xandre, née le 02/01/1970 à La Rochelle (17)
14. Michaël Bareau, M, habitant 7 impasse des Belettes à Saint-Xandre, né le 01/04/1975 à La Rochelle (17)
15. Patricia Sichère, F, habitant 9 rue des Ménestrels à Saint-Xandre, née le 04/05/1960 à La Rochelle (17)
16. Paul Chavanon, M, habitant 27 rue des Vendanges à Saint-Xandre, né le 11/12/1963 à Beauvais (60)
17. Murielle Rabar, F, habitant 18 rue Gounod à Saint-Xandre, née le 28/08/1968 à La Rochelle (17)
18. Thierry Charrier, M, habitant 16 rue des Genêts à Saint-Xandre, né le 13/12/1962 à Nevers (58)
19. Christiane Paris, F, habitant 13 A rue de Marans à Saint-Xandre, née le 11/06/1963 à Bayonne (64)
20. Fabrice Micou, M, habitant 6 rue Cavalier de la Salle à Saint-Xandre, né le 25/02/1974 à La Rochelle (17)

Liste conduite par Alexandre OLLIVE :

1. Alexandre Ollive, M, habitant 7 rue des Trouvères à Saint-Xandre, né le 05/08/1986 à Vannes (56)
2. Bénédicte Mullier, F, habitant 28 rue Frédéric Chopin à Saint-Xandre, née le 24/06/1978 à Roubaix (59)
3. Benjamin Payen, M, habitant 11 rue des Trouvères à Saint-Xandre, né le 11/09/1978 à Nantes (44)
4. Marjorie Rase, F, habitant 24 rue de l'Océan à Saint-Xandre, née le 26/09/1963 à Vacoas (île Maurice)
5. Arnaud Saunier, M, habitant 9 rue du Moulin de la Péraude à Saint-Xandre, né le 06/03/1987 à Paris (14^e arrondissement)
6. Marie-Christine Vincendeau, F, habitant 6 rue de l'Océan à Saint-Xandre, née le 11/01/1956 à Nîmes (30)

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote qui donne les résultats suivants :

- Enveloppes trouvées dans l'urne : 29
- Vote nul : 0
- Vote blanc : 0
- Suffrages exprimés : 29
- Nombre de votes obtenus par la liste conduite par Evelyne FERRAND : 23
- Nombre de votes obtenus par la liste conduite par Alexandre OLLIVE : 6

Pour les délégués, le quotient électoral est 1,93 (29 / 15). En application de la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, la liste conduite par Madame FERRAND obtient 12 mandats de délégués et la liste conduite par Monsieur OLLIVE obtient 3 mandats de délégués.

Pour les suppléants, le quotient électoral est 5,8 (29 / 6), en application de la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, la liste conduite par Madame FERRAND obtient 4 mandats de suppléants et la liste conduite par Monsieur OLLIVE obtient 1 mandats de suppléants.

Madame la Maire proclame les résultats :

Madame FERRAND Evelyne	Liste Evelyne FERRAND	Déléguée
Monsieur SUSINI-SINONCELLI Dominique	Liste Evelyne FERRAND	Délégué
Madame VISSAULT Isabelle	Liste Evelyne FERRAND	Déléguée
Monsieur JOBIC Christian	Liste Evelyne FERRAND	Délégué
Madame BRANGER Valérie	Liste Evelyne FERRAND	Déléguée
Monsieur LHOTE Pierre	Liste Evelyne FERRAND	Délégué
Madame SIMONNET Charlotte	Liste Evelyne FERRAND	Déléguée
Monsieur GIRARDEAU Daniel	Liste Evelyne FERRAND	Délégué
Madame CRASSO Céline	Liste Evelyne FERRAND	Déléguée
Monsieur BRILLOUET Cédric	Liste Evelyne FERRAND	Délégué
Madame DANNA Virginie	Liste Evelyne FERRAND	Déléguée
Monsieur VILLEGAS Alexandre	Liste Evelyne FERRAND	Délégué
Monsieur OLLIVE Alexandre	Liste Alexandre OLLIVE	Délégué
Madame MULLIER Bénédicte	Liste Alexandre OLLIVE	Déléguée
Monsieur PAYEN Benjamin	Liste Alexandre OLLIVE	Délégué
Madame POTEVIN Magali	Liste Evelyne FERRAND	Suppléante

Monsieur BAREAU Michaël	Liste Evelyne FERRAND	Suppléant
Madame SICHERE Patricia	Liste Evelyne FERRAND	Suppléante
Monsieur CHAVANON Paul	Liste Evelyne FERRAND	Suppléant
Madame RASE Marjorie	Liste Alexandre OLLIVE	Suppléante

Aucun délégué ou suppléant ne refuse sa désignation.

Le Procès-verbal de désignation des délégués et suppléants du conseil municipal de Saint-Xandre en vue de l'élection des sénateurs de la Charente-Maritime est dressé et clos à 17h50.

La Secrétaire de séance,

Valérie BRANGER



La Maire de Saint-Xandre,



Evelyne FERRAND